

L'Union Européenne débourse

Suite de Une

Plusieurs ambassadeurs d'Etats membres de l'Union Européenne présents à Nouakchott et le représentant de la commission Européenne en Mauritanie ont annoncé jeudi dernier, au cours d'un point de presse tenu au ministère du développement rural et de l'environnement, une contribution de 12,9 millions d'euros, soit 4,1 milliard d'ouguiyas en faveur de la lutte anti-acridienne en Mauritanie.

Cette enveloppe fournie par l'Allemagne, la France, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Grande Bretagne et la Commission est une participation à un plan de lutte élaboré par les autorités mauritaniennes, et devra permettre de couvrir plus de la moitié du budget prévisionnel du dit plan.

Cette intervention européenne "à la hauteur du défi que représente le phénomène du péril acridien", selon un communiqué remis à la presse pour la circonstance, sera en grande partie coordonnée par la FAO qui "assurera la complémentarité et la cohérence de l'appui fourni par différents partenaires, et l'amélioration de la prévention".

La sécurité alimentaire et la protection de l'environnement auront droit à une attention particulière dans le cadre de la matérialisation de la participation des Etats et de la Commission Européenne à la lutte contre le péril acridien en Mauritanie. En révélant la nouvelle de leur implication dans "la guerre" contre les criquets pèlerins, les partenaires de la Mauritanie ont également souligné leur prise de conscience par rapport à la menace que représente la situation qui dure depuis plus de trois mois. Selon le communiqué, "l'invasion actuelle des criquets pèlerins constitue une menace grave pour la sécurité alimentaire en Mauritanie. En vertu du principe de solidarité et de partenariat qui l'unissent à la République Islamique, l'Union Européenne s'engage à soutenir les efforts du gouverne-

ment et du peuple mauritanien pour vaincre cette menace".

La contribution de l'UE va permettre d'accélérer la mise en place du plan national de lutte antiacridienne en général. Une action qui, à long terme, sauvera une partie importante des récoltes et des pâturages "dans les zones où la pluviométrie laisse espérer une récolte suffisante".

Le plan national de lutte contre les criquets pèlerins comporte des actions financées par la Commission Européenne (une structure chargée de la gestion du fond européen de développement, qui reçoit la contribution de tous les Etats membres de l'UE) et un volet à contributions directes des Etats, ce qui "assure la complémentarité et la cohérence entre différentes interventions", selon un communiqué de l'Union Européenne. La part de contribution des différents donateurs

L'Allemagne apporte une contribution de 450.000 euros, soit 146 millions d'ouguiyas à travers ses organismes de coopération (Banque de Développement KfW et l'agence de coopération GTZ).

Le royaume d'Espagne ajoute un appui direct au ministère du développement et de l'environnement dans des opérations d'épandage de pesticides pour une enveloppe de 500.000 euros, soit 162 millions d'ouguiyas.

La France intervient dans l'appui logistique et l'équipement du centre national de lutte antiacridienne pour un montant déjà attribué de 200.000 euros, soit 64,6 millions d'ouguiyas. En plus de cette action, la Mauritanie va bénéficier d'une contribution régionale de Paris, mis en place via la FAO, pour 4 millions d'euro (1,3 milliards d'ouguiyas). Quant au gouvernement italien, il a envoyé un cargo contenant des pesticides et a apporté un appui au fonctionnement de la coordination du programme pour un montant de 133.560

euro, soit 43 millions d'ouguiyas. Les Pays-Bas apportent une contribution de 927.328 euro (1,1 milliards d'ouguiya) grâce à un traitement chimique et biologique des zones touchées.

Quant à la grande Bretagne, elle apporte 497 milliards d'ouguiya (1.540.041 euros), un montant représentant près de 70% de son appui régional.

A la suite d'un accord entre le gouvernement mauritanien et la Commission européenne, celle-ci interviendra à hauteur de 2,9 milliards d'ouguiya (8.998.000 euro). Cette dernière contribution est jugée "d'une importance sans précédent" par le communiqué remis à la presse. Elle représente le volet mauritanien d'une approche régionale couvrant également le Sénégal, le Mali, le Niger et le Tchad et permettra de traiter une superficie de 400.000 hectares infestés, en fait l'équivalent de 25% des 1.500.000 hectares infestés dans toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, il faut noter que la mise en œuvre technique de la participation européenne à ce plan sera assurée par le centre national de lutte antiacridienne, une structure relevant du ministère du développement rural et de l'environnement.

L'action de l'UE et des différents Etats européens vise essentiellement à stopper la prolifération des criquets pour protéger les productions agricoles et les pâturages. Ainsi, dans le cadre de l'exécution du plan, il est prévu une large gamme d'activités, dont la "mise en place d'une banque de pesticides et d'équipements de traitement ayant la capacité de traiter 918.000 hectares, renforcement et préservation de la santé humaine et de l'environnement, la consolidation des capacités nationales en terme de prévision et de gestion des crises acridiennes".

AMADOU SECK